

La prévention individuelle et collective tout au long du parcours d'accompagnement en CSAPA

Du 2 AU 3 avril 2024
(2 jours - 14 heures)

Fil rouge : Corinne DEFRANCE, Coordonnatrice de programmes, Oppelia

La prévention des addictions désigne l'ensemble des interventions et des mesures individuelles et collectives qui ont pour but de réduire les usages à risques, ou nocifs afin d'augmenter le pouvoir d'agir des personnes sur leurs choix.

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, rend obligatoire la mission de prévention des CSAPA et l'article L. 3411-6 du Code de la Santé Publique indique que : "Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie assurent obligatoirement des missions d'accompagnement médico-psycho-social, de soins, de réduction des risques et des dommages et de prévention individuelle et collective".

Le terme de réduction des risques et des dommages désigne les interventions visant principalement à agir sur les circonstances ou sur les conséquences délétères (sanitaires, psychologiques et sociales) de cette conduite afin d'améliorer la qualité de vie des personnes. Toutefois les frontières entre prévention et réduction des risques et leur articulation avec le soin ne sont pas toujours claires ni partagées. Les accompagnements en prévention, en RdRD et en soin ne sont pas toujours différenciables. Néanmoins ces stratégies doivent se combiner dans un continuum d'interventions.

Les actions de prévention en CSAPA sont d'autant plus efficaces quand elles répondent à des missions explicites, articulées avec les missions de soin dans le projet d'établissement reposent sur des valeurs et des principes d'intervention connus et partagés par l'ensemble de l'équipe, mais aussi reposent sur des fondements scientifiques et recourent à des approches et à des outils validés, sont délivrées par des intervenants formés, dont les connaissances et les compétences sont régulièrement actualisées et s'adaptent au contexte de vie, aux besoins et aux attentes des personnes et des groupes concernés et les associent à la construction et l'évaluation de l'accompagnement/de l'intervention.

La mise en œuvre de ces conditions d'efficacité implique un certain nombre de préalables au déploiement des actions et notamment l'identification des besoins des publics, l'élaboration d'une stratégie et d'un cadre d'intervention fondés sur les données probantes et l'identification et l'inscription dans les réseaux d'acteurs territoriaux.

Cette formation s'adresse à tous les professionnels des CSAPA.
Elle balaie les différents aspects de la prévention : concepts et intentions, contexte et environnement, articulation avec les autres missions du CSAPA (CJC, soin, RDR...),

méthodologie et modes d'intervention, etc. Elle porte sur les postures, les pratiques et les interventions en prévention

Elle associe des apports théoriques et des mises en situation pratiques, la transmission d'outils et l'échange des pratiques



Programme de la formation

JOURNÉE 1

Matinée 1 :

- Accueil des Participant et présentation : attentes, objectifs
- Prévention : de quoi parle-t-on ?
- Pourquoi mener des actions de prévention ?
- Concepts et intentions de la prévention - Quelle efficacité ?

Après-midi 1 :

- Repérer les différents acteurs - Quels partenaires ?
- Quels territoires ? - Quels publics ?
- Adapter ses interventions aux différents publics, contextes...
- Mise en situation autour d'une sollicitation
- Construire et mettre en place un projet de prévention des conduites addictives dans une démarche participative
- Identifier les freins et les leviers à la mise en œuvre des actions de prévention des addictions
- Connaître des outils de méthodologie de projet

JOURNÉE 2

Matinée 2 :

- Point sur les dernières enquêtes OFDT Conso de substances psychoactives et offre médico-sociale
- Repérer différents programmes de prévention
- Échanges autour d'outils d'animation

Après-Midi 2 :

- Mise en situation, présentation de scénettes
- Travail sur les postures professionnelles
- Évaluation individuelle puis collective

Objectifs de la formation

Articuler les missions de prévention aux missions de RDR et de soins dans les CSAPA

- Définir les objectifs de la prévention, ses principes et ses valeurs
- Situer la prévention dans l'articulation avec la RDR et le soin
- Ajuster les réponses en fonction des besoins des publics et des différents contextes d'intervention professionnel, carcéral, scolaire, familial...
- Découvrir des programmes de prévention, des approches et des méthodes
- Expérimenter des techniques et des outils de prévention

Méthode

L'essentiel des méthodes utilisées repose sur les principes de pédagogie interactive pour adultes. Cette formation est conçue comme un temps d'apprentissage alternant analyse de pratiques et apports conceptuels, épidémiologiques et légaux. Elle s'appuie sur les savoirs et savoir-faire des stagiaires et s'adaptent à leurs demandes et à leurs niveaux. Une auto-évaluation sera réalisée avec le groupe de participants et le formateur en fin de session de formation.

Public et prérequis

Les professionnels exerçant en CSAPA

Prérequis : Faire partie du public ciblé identifié. Pas d'autres prérequis en termes de formation ou de diplôme.

Cette formation est limitée à 16 participants

Tarifs

Adhérent Personne Physique	220€
Personnel de Structure Adhérente	300€
Non-Adhérent	380€
Formation Continue	500€

Lieu

Siège de la Fédération Addiction

104 rue Oberkampf
75011 Paris

Passé le porche au fond à gauche du chemin pavé
Métro : Ligne 2 : Ménilmontant / Ligne 3 : Rue Saint Maur (sortie 1)

+33



Contact

(0)1.55.78.45.51
formation@federationaddiction.fr